

Le Plateau d'Or pour la Restauration Scolaire !

Travaux

Maison de l'Animation et
de l'Initiative Solidaire
(MAELIS)/

Du nouveau pour les
plateaux sportifs du
collège Joseph Suacot !

Finances

Budget primitif 2022,
une trajectoire équilibrée
et maîtrisée

Dossier

Plus d'espaces verts dans
les écoles : les marmailles
ont parlé !

Magazine d'information
n°8 / juillet 2022

www.petite-ile.re /

Ville de Petite-île Officiel

[petiteilevilleofficielle](#)



Petite-Île à la Une



SOMMAIRE

n°8
Juillet 2022

3.Édito

4-7.Travaux

- Petit coup de jeune pour la rue des Pampas !
- Construction d'un mur de soutènement
- Maison de l'Animation et de l'Initiative Solidaire (MAELIS)/ Du nouveau pour les plateaux sportifs du collège Joseph Suacot !
- Retour en image sur les travaux

8-9.Pratique

- Le Plateau d'or de la Restauration Scolaire
- Accompagnement des particuliers-employeurs

10-11.Finances

- Budget primitif 2022, une trajectoire équilibrée et maîtrisée

12-15.Dossier

- Plus d'espaces verts dans les écoles : les marmailles ont parlé !

16.Associations

- Kouler Maloya LRK / Basket de Petite-Île (BCPI)

17-18.Environnement et développement durable

- Présentation plantes endémiques du mois

19-20.Retour en images

21.Portrait

- Nicolas Séry
- Mireille Nativel Sautron

22.Tribune de l'opposition

23-24.Loisirs

- Agenda (Juillet, août, septembre)
- Festivités du 14 juillet



Directeur de publication :

Serge Hoareau, Maire de Petite-Île

Rédacteurs : Barret Émilie

Photos et illustrations : Le service Communication

Charte graphique : Service Communication

Mise en page & Exécution : Landon Margot

Impression : ICP ROTO

Tirage : 8400 exemplaires

Remerciements : Services municipaux

La rédaction décline toute responsabilité quant au contenu des sites internet mentionnés dans le magazine municipal.

Cher(e)s administré(e)s, Mesdames, Messieurs,



Chères Petite-Îloises,
chers Petite-Îlois,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir un nouveau numéro du magazine communal. Vous constaterez que notre commune a retrouvé les activités que nous avions l'habitude de vous proposer avant l'entrée dans la pandémie.

Permettez-moi tout d'abord de féliciter notre jeunesse. Celle qui porte les couleurs de notre commune lors des différentes compétitions sportives, nos représentants aux championnats du monde WUKF en karaté, les filles de l'aérobic du collège Joseph Suacot, les U17 garçons du basket club de Petite-Île, ainsi qu'à tous nos lauréats des différents examens... c'est parce que notre jeunesse est notre meilleur investissement pour l'avenir que je crois en leur capacité de se surpasser pour relever les défis qui s'imposent à eux.

Notre jeunesse, celle des écoles Les Alpinias et Les Fleurs de Canne, s'est exprimée sur le projet de verdissement de leur école. La municipalité s'est associée au CAUE pour travailler sur la problématique des effets de la chaleur dans les salles de classes. Pour apporter plus de confort thermique, l'option retenue est de végétaliser les cours d'écoles, mieux ventiler les salles de classes, créer plus d'espaces ombragés... les parents d'élèves et les enfants ont participé aux ateliers pour une co-construction de ce projet.

Toujours pour notre jeunesse et en lien avec cette problématique de chaleur, la municipalité a engagé les travaux de couverture des plateaux sportifs du collège. Cet équipement structurant comprenant notamment un mur de grimpe de 10 mètres de haut offrira un nouvel espace pour les collégiens pour leurs cours d'éducation physiques et sportives et pour nos clubs et associations sportives pour la pratique de leurs disciplines.

Vous l'avez constaté de nombreux travaux sont en cours avec leurs lots de désagréments. Cela est rendu possible grâce à la mobilisation de l'équipe municipale et des équipes administratives et techniques de la

ville pour obtenir des financements. Comme nous disposons de délais très courts pour réaliser ces projets, plusieurs d'entre eux sont menés de manière concomitante. Les financements du Plan de Relance français et celui européen exigent une fin de travaux pour la mi-année 2023 : voirie, réseau d'eau potable, travaux de réhabilitation dans les écoles, réhabilitation des locaux d'animation.... Ces chantiers sont réalisés pour améliorer votre quotidien et sont inscrits au programme de notre mandature, programme pour lequel vous nous avez élus.

D'autres chantiers conséquents vont démarrer d'ici la fin l'année : le nouveau cimetière, travaux de recalibrage du chemin Karl Lavergne.... Pour 2022, le budget d'investissement va dépasser les 10 millions d'euros. Ces investissements sont possibles parce que nous avons une situation financière saine et que tous les indicateurs financiers sont au vert. Notre capacité de désendettement est de 3,9 années, ce qui nous donne des marges de manœuvre pour préparer la Petite-Île de 2030 avec le programme Petite Ville de Demain et l'extension de la ZAC Cambrai.

Je terminerai en remerciant les cuisiniers de notre cuisine centrale qui se sont distingués lors de la première édition du Plateau d'or organisée par la commune de l'Entre Deux. Ce prix met en avant le professionnalisme et le savoir-faire de nos agents qui offrent tous les jours à vos enfants des repas sains et de qualité.

Enfin, je vous attends nombreuses et nombreux aux festivités de la Fête Nationale : le bal populaire, la cérémonie commémorative et le défilé avec nos associations.

Bonne lecture,

Serge Hoareau
Votre Maire et Vice-président du
Département.

Petit coup de jeune pour la rue des Pampas !

Afin de mieux desservir les exploitations agricoles, la commune a entamé des travaux sur la rue des Pampas. Il s'agit d'un vaste programme de modernisation, débuté le 5 juillet 2021 et qui s'est achevé au premier trimestre 2022.



La ville de Petite-Île a souhaité réaliser des travaux d'aménagement du chemin d'exploitations agricoles, la rue des Pampas partie haute afin de dynamiser l'activité agricole en permettant aux agriculteurs de travailler dans de meilleures conditions, optimiser et gérer le trafic des véhicules lié aux fonctionnements des exploitations agricoles, améliorer le désenclavement agricole du secteur, lutter contre l'érosion des terres agricoles et résoudre les dysfonctionnements hydrauliques qui contribuent à la dégradation de la plate-forme actuelle.

Pour cela, elle a entamé des travaux de voirie à vocation agricole pour un montant total de 521 371.80 € TTC. La rue des Pampas s'est modernisée sur 630 mètres de long afin de rejoindre le chemin Terrain Bâche. Ce tronçon inachevé depuis bien longtemps, permet aux exploitations agricoles d'être desservies par une voirie bétonnée. Celle-ci a nécessité la cession d'emprise de 12 propriétaires sur plusieurs terrains pour une surface de 3 966 m². Ce nouvel ouvrage, inauguré

le 26 avril 2022, est composé d'un dispositif de réception et d'évacuation des eaux pluviales vers la ravine du Pont. En dessous de ce chemin, un renforcement et le remplacement de la conduite d'eau potable existante ainsi que les dispositifs de régulation de pression et de poteau d'incendie ont été réalisés.



Le coût total des travaux est de 521 371.80 € TTC pour 630 mètres de long.



Construction d'un mur de soutènement

Lors de la réalisation du réfectoire scolaire de l'école Les Badamiers en 2008, des travaux de terrassement et de construction d'un mur ont été entrepris mais sont restés inachevés. L'état des lieux présente ce jour un talus abrupt, une zone interdite aux enfants en raison de la forte déclivité et un secteur difficile d'entretien et dangereux pour les agents de l'environnement. Ce projet de construction du mur de soutènement s'inscrit dans la continuité des travaux de sécurisation du site.



La topographie du secteur étant très accentuée, les riverains en contre-haut de l'école, ont édifié des murs de soutènement. Le mur de soutènement le plus proche de l'école fait apparaître des signes de faiblesses voire de malfaçons. C'est dans cette optique que la réalisation d'un nouvel ouvrage de soutènement est devenue nécessaire. Par conséquent, la déconstruction de deux classes devient inéluctable pour le bon déroulement des travaux.

Le nouvel ouvrage de soutènement reprendra la continuité de l'existant jusqu'à la limite sud de la parcelle communale. Sa hauteur variera de 3.50 m à 5.91 m et sa structure sera en moellons. Après l'achèvement de l'ouvrage de soutènement, la zone en contre-haut sera plane et les enfants pourront réaliser des potagers et des plantations diverses sous surveillance. Un portillon viendra sécuriser davantage cette enceinte. La durée de l'opération était

initialement prévue pour 5 mois pour un coût total de 142 827.45 € TTC. Les entreprises ont entrepris un travail remarquable et a pu finir les travaux en seulement 2 mois.



Les enfants pourront réaliser des potagers et des plantations diverses.



Le coût total est de 142 827.45 € TTC.



Maison de l'Animation et de l'Initiative Solidaire (MAELIS)

Des structures existent dans les quartiers de Piton des Goyaves, Manapany les Hauts et Ravine du Pont, sous le vocable CASEP, Centre d'Animation Sociale d'Education Populaire, mais ne sont plus du tout adaptées aux besoins des populations.



Un espace polyvalent, calibré et fonctionnel dans chacun des quartiers, permettant le développement d'animations diverses, la rencontre entre habitants du quartier, l'animation d'espaces d'échanges et d'expression, une permanence des institutions intervenant dans le champ de l'action sociale (CAF, Mission locale, ADI, Pôle emploi, ...),

les échanges intergénérationnels, la création d'un réseau d'acteurs sociaux, associatifs, économiques, apporterait incontestablement une vraie plus-value à leurs habitants. La ville de Petite-Île a lancé ses travaux de réhabilitation des trois CASEP en MAELIS le 31 mai dernier pour un coût total de 1 132 587 € TTC.



Réhabilitation des trois CASEP en MAELIS pour un coût total de 1 132 587 € TTC.



Du nouveau pour les plateaux sportifs du collège Joseph Suacot !

Pour répondre aux demandes croissantes d'occupation d'équipements sportifs, la ville de Petite-Île a lancé, le mardi 21 juin 2022, ses travaux de réhabilitation et de couverture des plateaux sportifs du collège Joseph Suacot.



Le nombre d'adhérents des clubs et associations sportives ne cesse de croître et il devient de plus en plus difficile de répondre aux besoins d'espaces de ces derniers. De plus, les élèves du collège Joseph Suacot, quant à eux, n'ont pas accès à un équipement adéquat à leur pratique sportive (escalade, mur de grimpe, etc...). La ville a décidé d'y remédier.

Ainsi les plateaux polyvalents seront réhabilités et couverts afin d'améliorer le confort, la durée d'utilisation mais surtout proposer un équipement d'ensemble qui puisse s'inscrire dans les objectifs fixés dans les lois de transition énergétique.

Le coût total des travaux est de 3 149 547,31€ HT.



Le coût total des travaux est de 3 149 547,31€ HT.



Petite-Île en chantier

Travaux réalisés

Réparation d'un passage à grille

Allée des Vétivers



Travaux réalisés

Enrochement

Rue des Bengalais



Travaux réalisés

Remplacement d'un caniveau à grille

Chemin Fortuné Grosset



Travaux réalisés

Remplacement d'un caniveau à grille

Rue des Oignons



Travaux réalisés

Remplacement d'un caniveau à grille

Rue des Abricots



Travaux réalisés

Mise en enrobé

Rue Adénor Payet



Travaux réalisés

Remplacement caniveaux et reprise d'enrobé

Chemin Rosile



Travaux réalisés

Sécurisation exutoire

Chemin Jessy



Travaux réalisés

Mise au norme des ralentisseurs

Rue du Stade



Travaux en cours

Aménagement parking zoiseau vert

Rue Joseph Suacot



Travaux réalisés

Mise au norme du ralentisseur

Rue Joseph Lacarre



Travaux réalisés

Sécurisation de la rue

Rue de la Mairie



Le Plateau d'Or de la Restauration Scolaire

La 1ère édition du Plateau d'Or de la Restauration Scolaire organisée par la Mairie de l'Entre-Deux en partenariat avec les associations Entre 2 Zépok, Les Disciples d'Escoffier et le Rotary Entre-Deux/Saint-Pierre s'est déroulée du 20 au 27 mai 2022.



Réservé aux personnels de la restauration scolaire des écoles municipales de l'île, ce concours avait pour ambition de faire valoir les compétences des cuisines centrales scolaires de La Réunion. L'objectif principal était de mettre l'accent sur le savoir-faire des équipes et sur l'excellence des produits frais, locaux, de saison et en circuit-court. Ce concours s'est attaché également à sensibiliser au gaspillage alimentaire en incitant les participants à optimiser leurs produits.

Douze communes se sont inscrites à ce concours. La Brigade de Petite-Île s'est démarquée et termine sur la 1ère marche du podium. Nos chefs de la cuisine centrale de Petite-Île ont prouvé qu'on pouvait offrir une nourriture saine et de qualité dans les assiettes de nos enfants.

Toutes nos félicitations à nos chefs, Jean Bernard Fontaine, Grégory Van Den Berg et Fabrice Chevalier, qui reviennent avec le 1er prix, un billet d'avion Aller-Retour pour Paris avec 4 jours de formation dans les

cuisines du Ritz!

Ce prix met en avant également le travail et le professionnalisme de toute l'équipe de la Restauration Scolaire, cuisine centrale et satellites, qui s'investit quotidiennement pour le « bien manger » de nos élèves demi-pensionnaires.



Toutes nos félicitations à nos chefs, Jean Bernard Fontaine, Grégory Van Den Berg et Fabrice Chevalier, qui reviennent avec le 1er prix.



Nos équipes de la Restauration Scolaire, s'investissent quotidiennement pour le « bien manger » de nos élèves demi-pensionnaires.

Accompagnement des particuliers-employeurs

L'emploi à domicile est une réalité à La Réunion. Il participe au dynamisme économique du territoire et au lien social entre ses habitants.

Près de 11 % des ménages de La Réunion recourent à l'emploi à domicile et plus de 6 % des salariés travaillent dans ce secteur.



En 2019, l'emploi à domicile à La Réunion concerne 34 092 particuliers employeurs et 21 347 salariés. Ce sont plus de 16 millions d'heures qui ont été déclarées et plus de 125 millions d'euros de masse salariale qui ont été versés. Consciente de l'intérêt de ce modèle d'emploi et des enjeux locaux qu'il porte, la commune de Petite-Île, via France Services de Piton des Goyaves et via aussi son CCAS, affiche sa volonté de lui donner plus de visibilité et de s'engager sur la mise en place d'actions afin de développer et structurer l'emploi à domicile sur son territoire.

Le vendredi 22 avril 2022, la ville de Petite-Île et la Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM), ont signé une convention de partenariat pour une durée de 3 ans. Ainsi, ensemble, elles décident de mettre leurs compétences et expériences en commun pour intégrer dans la maison France Services de Piton des Goyaves ainsi qu'au sein du CCAS, des Points Relais Particulier Emploi afin d'apporter une information et des conseils fiables et de qualité pour le public (particuliers employeurs, salariés ou demandeurs d'emploi),

sur les questions liées à l'emploi à domicile et de leur délivrer une information complète sur les dispositifs structurants du secteur (protection sociale, formalités à remplir, etc...)

Pour la mise en œuvre de ces engagements et pour l'animation du Point Relais Particulier Emploi, la FEPEM mobilisera Particulier Emploi. L'animateur régional de Particulier Emploi, sera l'interlocuteur privilégié des équipes de France Services et du CCAS et aura la charge de la préparation des actions à destination du grand public.



FEPEM
Particuliers. Employeurs.
Citoyens.



En 2019, l'emploi à domicile à La Réunion concerne 34 092 particuliers employeurs et 21 347 salariés.



Le vendredi 22 avril 2022, la ville de Petite-Île et la Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM), ont signé une convention de partenariat pour une durée de 3 ans.



BUDGET PRIMITIF 2022

Une trajectoire équilibrée et maîtrisée

Voté en Conseil municipal le 14 décembre 2021 après le débat d'orientation budgétaire du 26 novembre 2021, le budget primitif 2022 de la commune de Petite-Île s'équilibre à 29,6 Millions d'euros. La gestion budgétaire nécessite rigueur, responsabilité et vision. C'est un exercice central dans la bonne marche de l'administration communale.

Réparti en 2 sections, fonctionnement et investissement, la commune présente un budget maîtrisé en fonctionnement et ambitieux en matière d'investissement. La gestion rigoureuse du budget de fonctionnement permet de consacrer une part importante aux investissements.

Les 3 points essentiels de notre budget pour 2022 sont une hausse significative des recettes de fonctionnement de plus

de 6,61 %, un rattrapage (post-COVID) des dépenses de fonctionnement de près de 7 % pour la reprise de l'animation culturelle, sportive et ludique, du subventionnement de nos associations et de notre CCAS, et une hausse exceptionnelle des dépenses d'équipement(+ 40%).

Malgré ces temps d'incertitudes et nos ambitions pour l'avenir de Petite-Île, la municipalité n'augmente pas ses taux sur les impôts locaux.



Montant total du Budget : 29,6 millions d'€

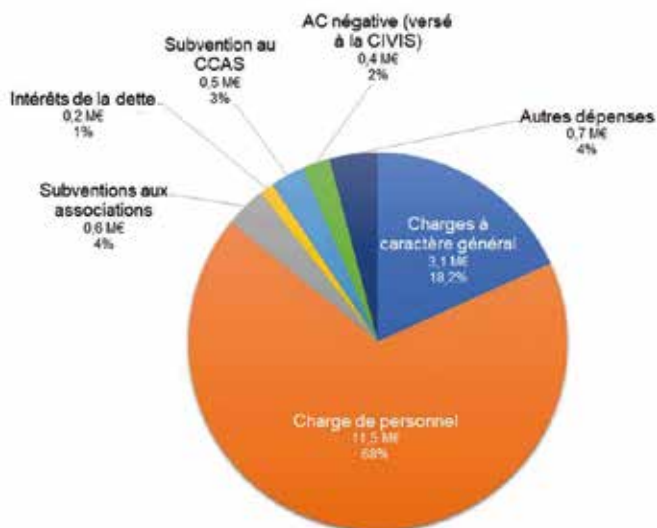
11,9 millions d'€ de dépenses d'investissement

+

17,8 millions d'€ de dépenses de fonctionnement

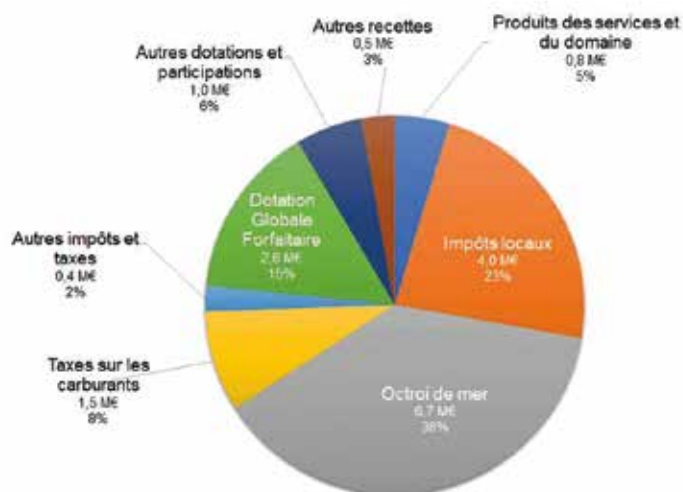
DEPENSES

réelles de fonctionnement : 17 M€

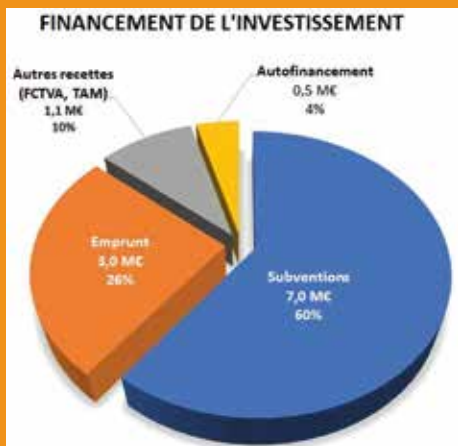


RECETTES

réelles de fonctionnement : 17,5 M€



11



Budgets annexes

ZAE : 400 000 €

Pompes Funèbres : 3 800 €

CCAS : 664 000 €



L'investissement à Petite-Île, c'est 10,1 millions d'euros de Dépenses d'Équipement Brut + 1,5 millions d'euros de dépenses financières, dont 1,055 millions d'euros pour le remboursement du capital de la dette, un budget d'investissement ambitieux pour l'avenir de Petite-Île.

Pour cela, la ville a augmenté l'expertise interne à la recherche des meilleurs financements possibles (Europe, Etat, Région, Département, ...) et dégage des capacités de financement pour assumer les investissements à venir, tout en limitant le recours à l'emprunt.

Au 1^{er} janvier 2022, les indicateurs financiers sont au vert :

- Un taux d'épargne brute de 18,5 % ;
- Une épargne nette de 2,5 millions d'euros ;
- Une capacité de désendettement de 3,9 années ;
- Un en-cours de dette en diminution (-7%) : 13,6 millions d'euros, soit 1094 €/hab. contre 1424€/hab. pour la moyenne départementale.

Si certains projets phares de la mandature sont en cours de conception (Etudes) :

- Bassin de baignade de Grande Anse,
- Aménagement du site de loisirs du Domaine du Relais,
- Travaux de recalibrage et de

- réseaux sur le chemin Karl Lavergne,
- Projet Petite Ville de Demain,
- ZAC Cambrai.

D'autres sont en passe de se terminer (salle de veillées par exemple) ou en cours de réalisation.

Les principales opérations d'investissement de la ville en 2022



- Réhabilitation de l'école Les Bougainvilliers : 1,6 M€
- Réhabilitation et couverture des plateaux sportifs du collège : 1,2 M€
- Travaux d'assainissement d'eaux pluviales du quartier de Ravine du Pont : 1 M€
- Création d'un nouveau cimetière : 1 M€
- Les études : 1 M€
- Travaux de voirie : 0,8 M€
- Réfection, mise aux normes des bâtiments : 0,7 M€
- Réhabilitation des CASEP : 0,5 M€
- Les acquisitions foncières : 0,5 M€
- Les acquisitions de véhicules et engins : 0,3 M€
- Accessibilité des ERP : 0,2 M€
- Construction d'un mur de soutènement à l'école Les Badamiers : 0,2 M€

EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charge de personnel	11,5 M€	Octroi de mer	6,7 M€
Charges à caractère général	3,1 M€	Impôts locaux	4,0 M€
Subventions aux associations	0,6 M€	Dotation Globale Forfaitaire	2,6 M€
Subvention au CCAS	0,5 M€	Taxes sur les carburants	1,5 M€
AC négative (versé à la CIVIS)	0,4 M€	Dotations et participations	1,0 M€
Intérêts de la dette	0,2 M€	Produits des services et du domaine	0,8 M€
Autres dépenses	0,7 M€	Autres recettes	0,9 M€
DEPENSES REELLES	17,0 M€	RECETTES REELLES	17,5 M€
Autofinancement	0,5 M€	Recettes d'ordres	0,3 M€
Dépenses d'ordres	0,3 M€		
TOTAL DEPENSES	17,8 M€	TOTAL RECETTES	17,8 M€
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Etudes	1,0 M€	Subventions	7,0 M€
Acquisitions	1,4 M€	Emprunt	3,0 M€
Travaux	7,7 M€	FCTVA	1,0 M€
Dépenses d'Équipement Brut	10,1 M€	Autres	0,1 M€
Remboursement du capital de la dette	1,0 M€		
Autres dépenses	0,5 M€		
DEPENSES REELLES	11,6 M€	RECETTES REELLES	11,1 M€
Dépenses d'ordres	0,3 M€	Autofinancement	0,5 M€
TOTAL DEPENSES	11,9 M€	Recettes d'ordres	0,3 M€
		TOTAL RECETTES	11,9 M€
TOTAL DEPENSES	29,7 M€	TOTAL RECETTES	29,7 M€



Plus d'espaces verts dans les écoles : les marmailles ont parlé !

Depuis de nombreuses années, les écoles à La Réunion font face à un problème de taille : la surchauffe des classes en été. Ce phénomène inquiète à la fois parents et enseignants, soucieux du bien-être des enfants. Ce qui a poussé parents et élèves à réclamer davantage de confort au sein des écoles, grâce, notamment, à l'inclusion de plus d'espaces verts.

En 2020, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) propose un projet à destination de l'ensemble des communes de l'île ayant pour objectif de mutualiser l'expérience en matière d'intervention dans les écoles. Dans cette optique, et dans le cadre du projet « Pôles Energie des Ecoles » financé par le programme Outre-Mer pour des Bâtiments Résilients et Économes en Énergie (OMBREE), les écoles Les Alpinias et Les Fleurs de Canne ont été retenues pour débiter la démarche. Si, dans un premier temps, l'installation de la climatisation est réclamée de part et d'autre, la commune prend le temps de réfléchir, en concertation avec les différents acteurs pour une solution plus durable.



13



A l'issue de ces ateliers, des pistes de réflexion sur les solutions envisagées sont alors passées en revue et ainsi sont définies les priorités dans les actions à mener.



La mairie et le CAUE de La Réunion signent un accord et dès le mois de juin 2021, commencent les réunions de sensibilisation et de présentation du projet aux parents et aux enseignants sous forme d'ateliers participatifs. Il a été notamment rappelé les effets de la chaleur et l'inconfort thermique sur le corps humain et surtout celui des enfants. A l'issue de ces ateliers, des pistes de réflexion sur les solutions envisagées sont alors passées en revue et ainsi sont définies les priorités dans les actions à mener.

Les élèves sont eux aussi associés au projet. Les enfants sont questionnés sur les dysfonctionnements et proposent leur diagnostic de l'école. Suivent des ateliers de

concertation avec les parents et les enseignants. Eux aussi amendent le projet de solutions pour améliorer le confort thermique dans les écoles. En débat libre, les participants à la concertation répartis en 2 ou 3 groupes, se projettent sur les futurs aménagements nécessaires dans l'école.

Quelques problématiques fortes ressortent sur l'environnement des écoles : les infiltrations d'eau et les défauts de gouttières, la contrainte du vent, la problématique des moustiques en fin de journée côté ravine, l'usage de la cour en parking hors temps scolaire ou encore une entrée de l'école trop petite et non sécurisée.



14



En résumé, la situation thermique de la majorité des classes en période chaude ne permet pas aux élèves d'être dans une situation d'apprentissage. Les enfants sont plus sensibles



Et pour compléter la mise en exergue des enjeux à traiter, il est constaté un état des lieux commun au sein des deux écoles désignées pour abriter ce projet : manque de végétalisation, manque d'espace, bâtiment mal ventilé, chaleur excessive dans les classes, manque d'ombrage, etc... En résumé, la situation thermique de la majorité des classes en période chaude ne permet pas aux élèves d'être dans une situation d'apprentissage. Les enfants sont plus sensibles aux changements de température et moins aptes à s'adapter.

L'ensemble des acteurs des écoles ont alors pris conscience qu'il est tout aussi important d'intervenir sur le bâtiment, sur ses abords que d'intégrer les usages existants ou futurs. C'est en planifiant une démarche globale que l'on pourra tendre vers le confort thermique respectueux de la santé de ses occupants mais aussi de leurs usages.



15

Les acteurs de l'école ont été invités le 10 décembre 2021 à donner leurs avis sur les propositions d'aménagements des enfants. Le principe général d'aménagement et de végétalisation est validé pour les deux écoles, à savoir vers la déclinaison d'un programme d'actions à mener pour les 2 écoles :

- Optimiser l'espace, définir un dépose minute ainsi qu'un arrêt de bus, sécuriser la circulation piétonne ;
- Créer des espaces verts, planter des arbres et ombrager les abords de l'école, les cours de récréation et les abords des classes ;
- Traiter le parvis de l'école avec l'ombre apporté par la végétalisation, une treille ou une couverture partielle ;
- Proposer des traitements de sols variés et notamment en matériaux naturels ;
- Apporter des possibilités de jeux adaptés au dénivelé ;
- Proposer des espaces calmes, avec des assises et tables
- La végétalisation de l'école et de ses abords ;
- Protéger et isoler les bâtiments (par la protection solaire des façades exposées, par l'amélioration de la ventilation naturelle, etc...) ;
- Améliorer le confort acoustique, en protégeant et isolant la grande cour ou encore la salle polyvalent utilisée comme dortoir et la salle d'élémentaire juxtaposée à la cour ;
- Améliorer le confort visuel en intervenant sur la toiture, fenêtres et protection solaire ;
- Améliorer le confort d'usage.

En début d'année 2022, des équipes de maîtrise d'œuvre (architectes, paysagistes, bureaux d'études) se voient confier la mission de décliner en version professionnelle les aménagements attendus pour améliorer le confort dans les écoles et leurs alentours.

A ce stade, les équipes sont à la phase Diagnostic - certes un peu longue, mais qui est essentielle puisque c'est à ce moment des études que des diagnostics de structure sont réalisés, les levés topographiques complémentaires, des sondages de la cour, du bâti... pour valider les choix techniques qui seront proposés.

A la rentrée de septembre 2022, les étapes de dessin des projets et leur faisabilité seront avancées. Une nouvelle rencontre avec les différents usagers (enfants, parents, corps éducatif, associations, personnel communal et le CAUE) pourra être organisée.



En début d'année 2022, des équipes de maîtrise d'œuvre (architectes, paysagistes, bureaux d'études) se voient confier la mission de décliner en version professionnelle les aménagements attendus pour améliorer le confort dans les écoles et leurs alentours.



Associations

Découvrez deux associations de la commune.



KOULER MALOYA LRK

Public : Tout public.

Objet : Création et valorisation du patrimoine réunionnais par la culture et le sport ; animations dans les quartiers et les institutions.

Activités : Espace de vie sociale, l'association fait :

- Des animations de danses, de contes, de théâtres en créole avec les collégiens.
- Des mises en place de spectacle musical "lo van la liberté"
- Des ateliers création et de percussions avec le Pass'sports loisirs"
- Des ateliers "lékritir", découverte culinaire et "kozé" autour du maloya.

Manifestations : L'association est expérimentée et mobilisée sur le territoire de Petite-Île. Elle est très active sur les manifestations culturelles. Elle a vocation à sensibiliser sur la culture réunionnaise en luttant contre illettrisme par la mise en place d'atelier dans les quartiers des hauts. L'association a eu également l'opportunité de participer au tournage d'un court métrage.

Contact

Président : Madame BELIZAIRE Marie Pierre

Tél : 0693 31 21 02

Mail : belizairemariépierre@gmail.com

Lieux/horaires : La bibliothèque annexe de Piton des Goyaves, les mardis et les vendredis de 09h00 à 16h00 et les samedis de 08h00 à 17h00

Adresse : 287 D Rue Paul Demange 97429 Petite-Île



BASKET DE PETITE-ÎLE (BCPI)

Public : Dès 3 ans, du micro-basket jusqu'aux séniors.

Objet : Pratique du basket-ball; développement du Sport Santé Bien Être à travers sa discipline.

Activités : L'association fait la promotion de sa discipline dans toutes les manifestations du territoire. Une belle représentation de la commune dans les compétitions dans lesquelles le club est engagé.

Manifestations : Le club est très dynamique avec la mise en place de plusieurs actions. L'association est un partenaire important sur le développement du projet "Sport Santé" sur la commune. Elle participe activement aux actions mises en place par la cellule des sports. Le club de Basket-ball participe activement aux différentes manifestations organisées par la ville (défilé du 14 juillet, Pass'sport loisirs, Journées des associations, sportlège, sport santé bien être...).

Contact

Président : Madame PAYET Marie

Tél : 0692 65 29 52

Mail : secretariatbcpi97429@gmail.com

Lieux/horaires : - Gymnase, les lundis de 20h30 à 22h00, les mardis de 21h00 à 22h00, les mercredis de 15h30 à 17h00 et les jeudis (de 16h30 à 19h00 et de 21h30 à 22h00)

- Plateau polyvalent de Ravine du Pont 97429 Petite-Île, les lundis de 16h30 à 20h30 les mardis de 16h30 à 21h30, les mercredis de 13h30 à 15h30 et les jeudis de 16h30 à 21h00

- Plateau polyvalent de Piton des Goyaves, les mercredis de 13h30 à 15h00

Adresse : 3 Rue du Stade 97429 Petite-Île

Un arbre, un mois

Présentation des arbres endémiques

MARS : Takamaka des Hauts

Description : Le Takamaka des Hauts peut atteindre une hauteur de 15 mètres et possède une écorce jaunâtre ou à taches grises présentant de nombreuses lenticelles. Son tronc mesure environ 25 cm de diamètre. Ses feuilles sont simples, opposées, pétiolées, et large de 1.3 à 3 mm. Le limbe est étroitement elliptique, parfois ovale à sub-oblong, aigu au sommet ou très rarement plus ou moins arrondi, en coin à la base, parfois étroitement décurrent sur le pétiole.

Les fleurs blanches sont regroupées en courtes grappes longues de 3 à 11 cm. La fleur est portée par un pédicelle glabre, long de 1.3 à 2.1 cm, le périanthe est composé de 7 à 9 pièces, les étamines sont très nombreuses de 200 à 355. Le fruit est une drupe ovoïde, en pointe aiguë au sommet, capable de flotter. Le noyau est ovoïde à ellipsoïde, pointu au sommet.

Biologie : Le Takamaka des Hauts est endémique de La Réunion et de l'île Maurice. Il est nommé Takamaka des hauts à La Réunion pour ne pas le confondre avec le Takamaka des bas. Il se diffère par son bourgeon terminal relativement plus long, ses rameaux plus étroits à entre-nœuds plus courts, ses limbes foliaires plus étroitement elliptiques ou ovales, à sommet aigu, ses pédicelles plus courts et ses fruits pointus. Le takamaka des Hauts croît à La Réunion dans les forêts humides jusqu'à 1000 mètres d'altitude.

Utilisation : Son bois d'œuvre était autrefois très utilisé pour sa maille très fine.



AVRIL : Bois de Corail

Description : Le Bois de Corail est un arbrisseau ou arbuste au port dressé de 1 à 5 m de hauteur. Les feuilles simples, opposées ou parfois par 3 sont très nettement pétiolées. Pétiole de 2 à 4 cm de long muni de stipules largement ovales, longues de 2,5 à 5 mm, soudées à la base en gaine courte, pubescentes sur la face interne, tôt caduques. Le limbe glabre est elliptique brusquement à étroitement acuminé vers le sommet, largement à étroitement cunéiforme à la base.

Le Bois de Corail est remarquable par ses grandes inflorescences terminales (cyme bipare) à longs pédoncules et pédicelles blancs à rosés et ses corolles bleuâtres. Fleur à calice plus ou moins rougeâtre, de forme oblongue, tube libre long de 0,6 mm, tronqué, sinueux, ou courtement lobé ou denté. Le tube de la corolle est blanc se divisant en 5 lobes souvent teintés de lilas. Les fruits sont des drupes étroitement ovoïdes.

Biologie : le Bois de Corail est un arbuste endémique de La Réunion, assez commun il est présent dans les forêts humides et dans les ravines, entre 700 et 1400 m d'altitude.

Utilisation : Plante ornementale utilisée en restauration écologique. Elle aurait un pouvoir antirhumatismal supposé, mais inusité en tisanerie locale.



Takamaka des Hauts



Bois de Corail

Retour en images

Caravane de l'animation à Piton des Goyaves



Repas de la troisième jeunesse



Samedi 26 mars

Illumination de la mairie de Petite-Île en bleu en soutien à la journée mondiale de l'autisme



Du 31 mars au 2 avril

Journée éco-citoyenne



Jeudi 14 avril

Animation pour Pâques



Samedi 16 avril

Cérémonie du 8 mai



Dimanche 8 mai

Caravane de l'animation à Verger Hémery



Samedi 14 mai

Animation pour la fête des mères



Mercredi 18 mai

MARS

Samedi 2 avril



Concert d'EMA PI

Mercredi 6 avril



Quinzaine du compostage proposé par la CIVIS



Participation des collégiens du collège Joseph Suacot pour le relais autour du monde dans le cadre de Terre de jeux 2024

AVRIL

Samedi 16 avril



Caravane de l'animation à Chiendent Bambou

Jeudi 21 avril



Dératisation

Vendredi 22 avril



Jeu de l'insertion "mini raid de la zeness" avec la Mission Locale Sud

MAI

Samedi 21 et dimanche 22 mai



Rallye national du Sud Sauvage-NTR

Association Asetis
(Association d'Éducation
Thérapeutique et d'Intervention
Sociale)



Lundi 23 mai

CMA (Chambre de Métiers
et de l'Artisanat)



Mardi 24 mai

Rencontre en bibliothèque



Samedi 28 mai

Médaille de la Famille



Samedi 4 juin

Fête de la musique



Réception des collégiennes
du Collège Joseph Suacot qui
décrochent une médaille de
bronze au Championnat de
France UNSS d'aérobic.



Samedi 18 juin

Informations, sensibilisation
et dépistage avec l'association
AFRH



Dimanche 19 juin

MAI
Du 30 mai au 2 juin



Illumination de la mairie de
Petite-Île en vert en soutien
à l'association Enfance Lyme
and co, maladie de Lyme

Du 3 au 10 juin



Illumination de la mairie de
Petite-Île en violet en soutien
à l'association AFRH, maladie
de Verneuil

JUIN
Samedi 4 juin



Finale communale
d'éducation routière

Du 6 juin au 4 juillet



Exposition du sculpteur
Nicolle François

Vendredi 10 juin



Remise de la Médaille de la
Famille à Madame Threstan
née Esther Marguerite Cécilia

JUIN
Lundi 20 juin



Action de solidarité –
partenariat entre le Rotary
Club, l'association Les
Samaritains et le CCAS

Samedi 25 juin



Caravane de l'animation à
Manapany Les Bas

Dimanche 26 juin



Journées des associations

Nicolas Sery

Après un DUT Génie Civil et un Brevet Professionnel Responsable d'exploitation Agricole, Nicolas Sery crée une marque de tee-shirt. C'est en 2015 qu'il commence à mettre un pied dans l'audiovisuel et le cinéma.



Il a démarré sans réelle expérience dans le cinéma et a pourtant réussi à réaliser un premier court métrage professionnel. C'est en CE2 que Nicolas Sery a commencé à écrire pour participer à un concours d'écriture. Puis au collège, lorsque la ville de Petite-Île a inauguré la salle Le Fangourin, il allait aux séances tous les mercredis après-midi car les prix étaient vraiment accessibles : 2 films pour 10 francs (1,50 €). Sa passion pour le cinéma est née à cette période-là mais cela lui paraissait inabordable.

En 2017, il décide de participer au concours la résidence Talents la Kour, organisé par l'association Cinékour et a pu pitcher son projet au Comédie Club à Paris. C'est par ce biais qu'il a rencontré sa productrice Anne Berjon pour la réalisation de son film « Reine Kayanm ». Le tournage s'est déroulé en novembre 2020 et la post-production en mai 2021. Il a fallu en tout 4 ans et demi entre l'écriture et le film fini. Il n'est pas de tout repos de réaliser un film, il y a beaucoup de refus. Son conseil qu'il peut donner à ceux qui se lancent : persévérer, ne jamais lâcher !

Pour son film, Nicolas Sery s'est inspiré de son histoire : « il paraît que c'est souvent le cas pour un premier film : le travail dans les champs de canne avec mes parents, la musique rock que j'écoutais adolescent, le maloya et ses

instruments que j'ai découvert plus tard et mes questionnements sur notre identité réunionnaise... ». Pour lui, chaque génération a le devoir, conscient ou non, de transmettre à la génération suivante. Sinon dans quelques années, il n'y aura qu'une seule et unique langue, une façon de manger, un style de musique, un mode de croyance etc... « Si na pu diférans rant nou, koman nou affirme a nou ? Koman nou èkzis an tank moun ? » nous dit-il.

Reine Kayanm a obtenu une mention spéciale du jury au festival FEMI en Guadeloupe. Son film a été sélectionné dans plusieurs festivals à La Réunion : au Festival court derrière Saint-Denis, au Festival Court-métrage de Saint-Pierre et au Festival du Film Citoyen au Port. Mais il a également été cité à l'étranger : au Sénégal, en Égypte, en Colombie, en Roumanie, en Tanzanie, au Nigeria, au Cameroun, au Burundi, au Canada.

Nicolas Sery travaille actuellement sur l'écriture d'un 2ème court-métrage qui sera produit lui aussi par Mondina films : « Ce sera un thriller, inspiré de faits qui se sont déroulés en 1969, sur des cas d'avortements et de stérilisations forcés à La Réunion. J'ai également en tête plusieurs idées de long-métrage que je vais commencer à mettre sur le papier ». Nous attendons le deuxième court-métrage avec impatience !



« Si na pu diférans rant nou, koman nou affirme a nou ? Koman nou èkzis an tank moun ? »



Mireille Nativel Sautron

Mireille Nativel-Sautron est née à La Réunion. Elle débute ses études de lettres modernes à La Réunion, puis s'envole pour Montpellier.

Elle travaille pendant 15 ans à l'Aide à l'Enfance dans le domaine social puis dans l'éducation comme Conseillère Principale d'Éducation au collège Joseph Suacot à Petite-Île jusqu'à sa retraite en 2003.

Amoureuse des mots et de la langue créole, elle écrit des poésies, des contes et des nouvelles.



Madame Sautron a toujours été passionnée par l'écriture. Son premier ouvrage : « l'enfant et le tisaneur » a reçu le prix Jacques Lacouture : Grand Prix du Livre de l'Océan Indien pour la Jeunesse. Il vient d'être réédité par les Editions Orphie avec de nouvelles illustrations. En 2021, une de ses nouvelles : « le car jaune » a été publiée dans la revue littéraire « Indigo ». Madame Sautron est aussi très intéressée par la langue créole et par notre culture. C'est ainsi qu'elle a écrit une nouvelle « Mariaz dofé ansanm dolo » qui a reçu le prix Lankréol en 2007. Un de ses poèmes « Bisik la monté » a eu une mention spéciale, toujours au concours Lankréol, en 2011. En 2022, son recueil de poésies en créole-français « Liberté mon lémé » est publié aux Editions du 20 Décembre.

Chaque prix qu'elle reçoit la touche énormément : « parce que cela me montre que l'émotion et le message que je voulais

transmettre ont rejoint le lecteur et c'est cela qui compte » nous dit-elle.

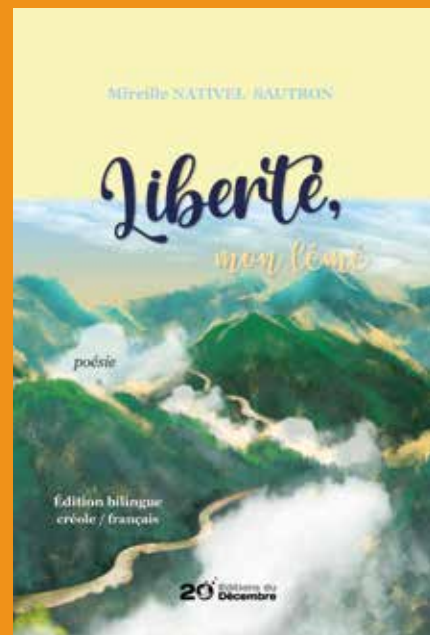
Elle explique que pour rédiger un livre, il faut du temps, entre 5 à 6 mois pour des ouvrages courts comme les contes et les nouvelles et un peu plus d'un an pour un roman. Dans son cas, il est important de pouvoir s'isoler et laisser venir l'inspiration. Ensuite, elle s'attelle à travailler son texte (style, grammaire, orthographe) autant de fois qu'il le faut jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite.

Le message principal qu'elle souhaite faire passer à travers ses œuvres c'est la transmission de la culture réunionnaise ainsi que la transmission des valeurs qui, selon elle, sont fondamentales, ce sont celles de l'amitié et de la générosité.

L'auteure ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, elle a dans ses tiroirs quelques nouvelles qui, on l'espère, verront vite le jour.



« Le message principal qu'elle souhaite faire passer à travers ses œuvres c'est la transmission de la culture réunionnaise ainsi que la transmission des valeurs qui, selon elle, sont fondamentales, ce sont celles de l'amitié et de la générosité »



Texte non parvenu

Planning des manifestations sous réserve de l'évolution sanitaire

Juillet :

Bal du 13 juillet :

Date : Mercredi 13 juillet

Lieu : Gymnase

Défilé du 14 juillet :

Date : Jeudi 14 juillet

Lieu : Centre-Ville

Soirée des Lauréats :

Date : Vendredi 15 juillet

Lieu : À dénifir

Exposition de l'artiste peintre

Loulou Réséda :

Date : Du lundi 4 juillet au vendredi 12 août

Lieu : Hall de la Mairie + Bibliothèque

Permanence de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat :

Date : Mercredi 20 juillet

Lieu : Parking du Vieux Moulin

Permanence Mobil'Intérim :

Date : Jeudi 28 juillet

Lieu : Parking du Vieux Moulin

Août :

Stage d'initiation au dessin et à la peinture :

Date : Du mercredi 3 au jeudi 4 août

Lieu : Terrasse et locaux de la bibliothèque

Fête du Cinéma - à confirmer :

Date : Du 10 au 13 août

Lieu : Le Fangourin

Caravane de l'animation :

Date : Samedi 20 août

Lieu : À définir

Journée du cheval :

Date : Dimanche 21 août

Lieu : Domaine du Relais

Inscription Pass'sport loisirs :

Date : Samedi 20 août

Lieu : Salle des mariages/ France Services de Piton des Goyaves

Date : Mercredi 24 août

Lieu : Salle des mariages/ France Services de Piton des Goyaves

Septembre :

Journée du patrimoine :

Date : Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Lieu : Anse Les Bas

Arrivée du tour cycliste

d'Antenne Réunion étape 2 :

Date : Mardi 20 septembre

Lieu : Parking du Vieux Moulin

Départ du tour cycliste

d'Antenne Réunion étape 3 :

Date : Mercredi 21 septembre

Lieu : Parking du Vieux Moulin

Caravane de l'animation :

Date : Samedi 24 septembre

Lieu : Ravine du Pont

Spectacle théâtre "Collision" :

Date : Samedi 24 septembre

Lieu : Salle Le Fangourin

Inscription repas et sortie

Semaine Bleue :

Date : du 16 août au 23 septembre

Lieu : Commune de Petite-Île

LA VILLE AMÉLIORE VOTRE QUOTIDIEN



Dans le cadre des travaux de réhabilitation du CASEP de Ravine du Pont, la ville de Petite-Île vous informe que l'aire de jeux sera fermée pendant toute la durée des travaux.

Comptant sur votre compréhension.

PETITE-ÎLE
UNE VILLE POUR TOUS



**BAL DÉGUISÉ
DU 13 JUILLET**

**AU GYMNASÉ
DE 20H À 1H**

Festivités du 14 juillet

**AU CENTRE-VILLE
DE PETITE-ÎLE À 10H**

- CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE
- GRAND DÉFILÉ
- DES ASSOCIATIONS DE LA VILLE
- DÉFILÉ VOITURES LONTAN

